

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES RECOMMANDATIONS	ix
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 — Historique	3
A. La mise en branle de la réforme	4
B. L'étude par un comité parlementaire	5
C. Le projet de loi C-82 : <i>Loi sur l'enregistrement des lobbyistes</i>	5
CHAPITRE 2 — Le rôle et la perception du lobbying dans le système canadien de gouvernement	7
CHAPITRE 3 — Résumé de la <i>Loi sur l'enregistrement des lobbyistes</i>	9
CHAPITRE 4 — Qui devrait s'enregistrer	11
A. La distinction entre les lobbyistes des première et deuxième catégories	11
B. L'enregistrement par des firmes et des organisations	12
C. Les lobbyistes professionnels et les autres	13
CHAPITRE 5 — Renseignements à divulguer	15
A. La divulgation de l'objet de l'intervention	15
1. Fonctionnement du système actuel	15
2. Problèmes liés aux exigences actuelles concernant la divulgation de l'objet de l'intervention	16
B. Le lobbying populaire	17
C. Les membres d'une coalition	18
D. Les sociétés mères et filiales	19
CHAPITRE 6 — Administration, exécution et application	21
A. L'indépendance du directeur	21
B. La période de prescription	22
C. Les déclarations à la direction de l'enregistrement	22
D. La sensibilisation	24
E. La disposition anti-évitement	24
CHAPITRE 7 — Une association professionnelle et un code de déontologie pour les lobbyistes	25
CHAPITRE 8 — Questions d'ordre général	27
Annexe A — Liste des témoins	29
Annexe B — Liste des mémoires	31
Demande de réponse du gouvernement	33
Procès-verbaux	35